

GUIDE DES DELEGATIONS INTERNATIONALES 2019

Comment bénéficier d'une aide financière ?

Contribution financière accordée

- **2 nuits d'hôtel** par personne dans une limite de 65 € par nuit
- **2 repas du midi offerts** sur le salon
- **1 dîner offert** lors de la Soirée Tech&Bio « *Partenaires et Délégations* » le 18 septembre
- **1 000 €** de participation aux frais de déplacement pour l'ensemble de la délégation, en fonction du nombre de participants.

La contribution financière sera accordée pour une délégation composée au minimum de 10 personnes et au maximum de 20 personnes. Elle sera **versée sur justificatifs** des frais réels dans la limite du plafond annoncé précédemment pour chaque type de dépenses (factures hôtel, essence, péage, restaurant, etc.).

Composition de la délégation

Pour faciliter les échanges, la délégation doit se composer :

- **d'une personne capable d'interprétariat en français** pour accompagner le groupe ;
- de **producteurs**, de **représentants de groupements de producteurs**, de **syndicats** et/ou de coopératives, d'**élus** agricoles ;
- de **représentants des pouvoirs publics** à l'échelle nationale et/ou régionale ;
- de **membres de la recherche** et/ou de l'expérimentation ;
- d'**organismes de développement** et de conseil ;
- d'**entreprises de l'amont du secteur agricole** commercialisant des produits biologiques : semences, fertilisants, produits phytosanitaires, produits de traitements, matériels agricoles, etc. ;
- de **journalistes agricoles** ;
- et toute autre personne du milieu agricole qu'il vous semble intéressant de faire venir.

Nous vous demanderons de renseigner la composition de la délégation via le formulaire dédié ci-dessous ou sur le site internet www.tech-n-bio.fr.

Comment être acteur du salon ?

Exposer ses savoirs et savoir-faire techniques

Vous avez l'opportunité de partager l'expertise de votre pays sur des sujets techniques sur l'agriculture biologique avec l'ensemble des visiteurs du salon.

Nous avons besoin de vous pour identifier une ou deux personnes par délégation qui pourront être **sollicitées, pour participer à des temps d'échanges avec les visiteurs** (ex. conférences) sur la recherche ou sur la formation en agriculture biologique dans le monde.

→ Si vous souhaitez participer faites-nous parvenir les thématiques et les intervenants **avant le 15 février 2019** à elodie.betencourt@apca.chambagri.fr

Echanger avec les acteurs institutionnels français

Nous vous proposons d'échanger :

🌿 en collectif, en présence d'autres délégations, avec des acteurs institutionnels français sur les politiques de développement de l'agriculture biologique, la réglementation...

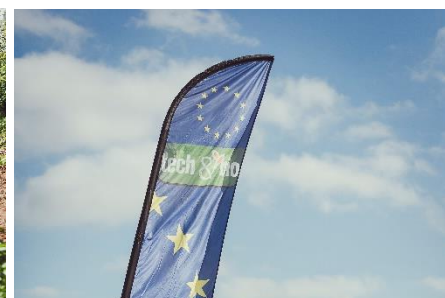
🌿 en individuel, en présence des responsables de délégation, avec des interlocuteurs présents sur le salon afin d'identifier des perspectives de collaborations, de réseaux d'échanges...

→ Si vous souhaitez échanger sur une thématique, rencontrer des acteurs français, faites-nous parvenir vos souhaits de préférence **avant le 15 février 2019** à elodie.betencourt@apca.chambagri.fr

Visiter une exploitation

Durant le salon vous avez la possibilité de visiter des exploitations agricoles (*plus de détails vous seront communiqués ultérieurement*).

→ Si vous souhaitez organiser une visite d'exploitation agricole avant ou/et après le salon faites-nous parvenir vos souhaits de préférence **avant le 15 février 2019** à elodie.betencourt@apca.chambagri.fr



Inscrire votre délégation

Pays	Structure	Nom, Prénom	Fonction	E-mail	Téléphone	Langue	Déjà venu à T&B

Informations pratiques

18 & 19 sept. 2019 de 9h à 18h

Lycée agricole du Valentin
Avenue de Lyon
26500 Bourg-lès-Valence
France

Contacts

Elodie BETENCOURT – Chambres d'agriculture
elodie.betencourt@apca.chambagri.fr
+33 (0)1 53 57 10 77

Adèle PARIOT – Chambre d'agriculture de la
Drôme
adele.pariot@drome.chambagri.fr
+33 (0)4 27 24 01 55



Rendez-vous sur le site internet www.tech-n-bio pour plus d'information